

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

94-852 du 31 Decembre 1994
SECRET N° /MFPRA-DGFP-DGCA-
SAV. portant promotion au titre
des années 1986, 1988, 1990 et
1992 de Monsieur ISSOKO Bernard
Professeur Certifié des cadres de
la Catégorie A, hiérarchie I des
Services Sociaux (Enseignement).-

(/ISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHIEF DU GOUVERNEMENT,

D.G.B.

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n°011/89 du 14 Novembre 1989, portant ré-
fonde du statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n°62/130/MF du 7 Mai 1962 fixant régi-
me des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n°64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglemen-
tant l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret n°67/304/MF-DGF- du 30 Septembre 1967,
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la Catégorie A
de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dis-
positions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64/165 du 22 Mai
1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des ~~actes~~ relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des Agents
de l'Etat ;

DGCF.

(/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990 portant dé-
blocage des effets financiers des avancements et des révisions
des situations administratives ;
(/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993 portant orga-
nisation des Intérieurs des Ministères ;

1994

(/u le décret n°94-852 /MFPRA-DGFP-DGCA-SAV du 31 Décembre
portant inscription au tableau d'avancement au titre des années
1986, 1988, 1990 et 1992 de Monsieur ISSOKO Bernard, Professeur
Certifié des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Servi-
ces Sociaux (Enseignement) ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le rè-
glement sur la solde des fonctionnaires ;

(/) S E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1er. - Monsieur ISSOKO Bernard, Professeur Certifié de 4^e échelon des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I, des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville est promu au titre des années 1986, 1988, 1990 et 1992, successivement aux échelons ci-après de son grade: ACC: Néant.

- Au 5^e échelon, Indice I240, P/C du 1^{er} Octobre 1986
- Au 6^e échelon, Indice I400, P/C du 1^{er} Octobre 1988
- Au 7^e échelon, Indice I540, P/C du 1^{er} Octobre 1990
- Au 8^e échelon, Indice I600, P/C du 1^{er} Octobre 1992

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1^{er} Novembre 1990 pour les 5^e, 6^e, et 7^e échelon et du 1^{er} Octobre 1992 pour le 8^e échelon, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 31 Décembre 1994

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES,

- Jean Prosper KOYO -

- Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO -

COPIATIONS

- JORC.....	1	2
- DGFP/DGCA.....	3	3
- DGFP/BST.....	2	2
- DGCF.....	3	3
- E/SOLDE.....	3	3
- DPAA/SP.....	5	5
- DGE.....	3	3
- SGG/IC.....	2	2
- DPAA/DGFP.....	5	5
- DOSSIERS.....	26	26
- INTERESSE.....	1	1